

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 860 du 2 mai 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1102734S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2801 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029453S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2011 :

Prot Éric	Nigend : 156 645	Numéro de livret de solde : 8 014 168
-----------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2011 :

Pagnard Yannick	Nigend : 200 789	Numéro de livret de solde : 8 044 106
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 2 mai 2011.

Par empêchement du commandant
de la gendarmerie de l'armement :

Le colonel,
P. FOURCADET